



Rapport moral et d'activité 2014-2015

L'association a poursuivi cette année ses différentes activités pour la promotion et la sauvegarde des deux églises inscrites de la commune. Les points marquants de cette année sont détaillés ci-après.

Promotion de l'association et du patrimoine de la commune

Cette année 2014-2015 a permis de consolider des initiatives qui avaient été prises durant la période précédente :

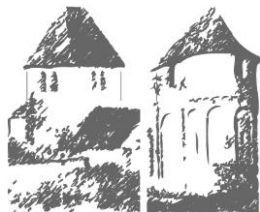
-Les visites de l'église Saint Martin en juillet et août. Depuis le 9 juillet, Mme Marchal, « doublée » par un membre de l'association assure la visite hebdomadaire de Saint Martin. Les visites sont cette-fois ci organisées le jeudi, pour profiter de l'ouverture le même jour du château de Bernardières. A noter également que le cours de la visite a été enrichi par rapport à l'été dernier.

-Journée du Patrimoine : Pour la première fois, l'association, a organisé une permanence de visites lors des journées du patrimoine 2014. Nous devrions réitérer l'initiative en septembre prochain.

-Cartes de vœux : A l'initiative et aux frais de Mme Cotterel, que nous remercions vivement par la même occasion, des photos de Saint Martin ont été éditées sous forme de cartes et mises en vente au profit de l'association. Lors du concert donné au profit de la restauration de Saint-Martin, toutes ont été vendues.

Evénements exceptionnels

-A l'initiative de Noëlle Marchal, un concert de Nelly Johnson au profit de la restauration de l'église Saint Martin a été donné le 19 juillet dernier devant 80 personnes. Organisé par la Mairie, et en partenariat avec notre association dans un temps imparti assez court, celui-ci a permis, après déduction des frais, de récolter environ 800 euros (perçu directement par la mairie). Nous remercions Mme Marchal et Mme Pygearias pour leur dévouement, Dominique Nasse pour la coordination de l'événement du côté de l'association ainsi que la municipalité pour sa collaboration.



-Itinéraire baroque le 1^{er} août. Comme prévu depuis plusieurs mois et à notre initiative, Itinéraire Baroque a fait une halte à l'église Saint Martin. Toute la journée, un stand de l'association a été tenu par des membres du bureau et de l'association, ce qui a permis de faire connaître nos activités et d'enregistrer dons et adhésions. (voir rapport financier).

Relations avec la municipalité

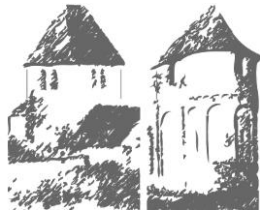
Les contacts avec Monsieur le Maire sont réguliers et permettent une plus étroite collaboration avec l'association. Ce fut notamment le cas pour l'organisation du concert de Mme Johnson.

-L'association se réjouit de l'annonce par la municipalité d'une première tranche de travaux sur Saint Martin. Nous rappelons que notre association est toujours disponible auprès de la municipalité pour l'ouverture d'un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Saint Martin et/ou de Saint Fiacre. Rappelons que les dons faits via la Fondation du Patrimoine ouvrent droit à des réductions d'impôts (Impôt sur le revenu, ISF, impôt sur les sociétés) ce qui permet d'élargir les possibilités de dons et de donner plus de publicité au projet. A notre initiative, des contacts ont été pris entre M. Allard, correspondant local de la Fondation du Patrimoine et la municipalité. Ceux-ci devraient aboutir plus concrètement lors d'une deuxième tranche de travaux de restauration de Saint Martin.

-La restauration de Saint Fiacre reste également une nécessité. L'ouverture d'un dossier avec la Fondation du Patrimoine ou du moins l'annonce publique d'une initiative visant à la sélection d'un architecte serait un point positif.

-Enfin, nous avons rappelé ou nous allons rappeler, au cours d'un entretien, un certain nombre de demandes et propositions :

- pose de panneaux indicateurs sur des croisements « stratégiques » : cotés Nontron, Monsec et Mareuil et croisement de la Vierge.
- Mobilier de Saint Martin : il reste nécessaire d'agir pour la sauvegarde de la porte de la sacristie.
- le déplacement des poubelles « verre » et « carton » situées à gauche de l'entrée de Saint Martin, ces contenants défigurant l'église.



Vie de l'association

-Le président précise qu'il est ouvert à (et même demandeur) de toute proposition pour aider l'association dans son but, et à toutes les personnes souhaitant les mener à bien. Simple formalité : que l'association soit au courant bien à l'avance (3 mois minimum) et bien sûr ait donné son accord formel.

Effectifs et cotisations

Le nombre de nos adhérents est de 80. Cependant, le conseil d'administration décidera probablement de radier certains adhérents « épisodiques », s'ils n'ont rien versé depuis plus de trois ans malgré les relances personnalisées qu'ils ont reçues.

Les cotisations **2015** sont à verser maintenant, soit par courrier soit par le site internet. Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport financier, qui est joint et rappelle tous les détails pratiques.

Philippe Hériard, Président